

TABLEAU RECAPITULATIF des INDEMNITES DE FONCTION
Annexé à la délibération n° 2020_05_08

Article L.2123-20-1-III : « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal »

Arrondissement de ROUEN

Canton d'YVETOT

Collectivité d'AMFREVILLE-LES-CHAMPS

Population totale au 1^{er} janvier 2020 : 175 habitants

Indemnités du maire :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en euros
LEBOUC Alain	25,5% de l'indice brut terminal 1027 indice majoré 830	991,80 €

Indemnités des adjoints :

Nom et prénom du bénéficiaire	% de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Total brut mensuel en euros
1 ^{er} adjoint : DERMONT Christian	13,20% de l'indice brut terminal 1027 indice majoré 830	513,40 €
2 ^{ème} adjoint : CLAEYS Matthieu	6,60% de l'indice brut terminal 1027 indice majoré 830 :	256,70 €

Le maire

Alain Lebouc